



## **Invitation à présenter une candidature Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut**

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut est un haut fonctionnaire indépendant de l'Assemblée législative du Nunavut. La personne choisie pour occuper ce poste est nommée sur recommandation de l'Assemblée législative en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée exerce de nombreux pouvoirs et assume de vastes responsabilités en vertu de la Loi. Il lui incombe notamment de veiller à ce que le gouvernement respecte ses obligations en vertu de la Loi.

Vous pouvez obtenir plus d'informations au sujet de ce poste à l'adresse <http://www.info-privacy.nu.ca/>.

Les personnes intéressées sont en ce moment invitées à présenter leur candidature pour ce poste. Les candidats doivent être admissibles à l'inscription au Barreau du Nunavut. La rémunération pour ce poste est établie sur une base contractuelle. La capacité de communiquer en langue inuit est considérée comme un atout important.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **vendredi 29 janvier 2010 à 17 h (HNE)**.

Les candidatures et les demandes d'information au sujet de ce poste doivent être transmises à l'adresse suivante :

**Secrétaire du Bureau de régie et des services  
Bureau de l'Assemblée législative du Nunavut  
C.P. 1200, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Tél. : (867) 975-5100  
Télec. : (867) 975-5191  
Courriel : [IPCApplication@assembly.nu.ca](mailto:IPCApplication@assembly.nu.ca)**